



# Le Saint-Siège

---

VISITE À LA PAROISSE ROMAINE SAN GIUSEPPE (QUARTIER BOCCEA)

## *HOMÉLIE DU PAPE JEAN-PAUL II*

*18 mars 1979*

### 1. "La maison de mon Père".

Aujourd'hui le Christ prononce ces mots sur le seuil du Temple de Jérusalem.

Il apparaît sur ce seuil pour "revendiquer", face aux hommes, la Maison de son Père, pour réclamer ses droits sur cette Maison. Les hommes en ont fait un marché. Le Christ le leur reproche sévèrement. Il s'oppose avec décision à cette déviation. Le "zèle pour la Maison de Dieu le dévore" (cf. *Jn 2, 17*) ; aussi n'hésite-t il pas à s'exposer à la malveillance des Anciens du peuple juif et à celle des responsables de ce qui a été fait contre la Maison de son Père, contre le Temple.

Cet événement est mémorable. Mémorable la scène. Avec les paroles jaillies de sa sainte colère, le Christ a inscrit profondément dans la tradition de l'Eglise la loi de la sainteté de la Maison de Dieu. En prononçant ces paroles mystérieuses concernant le temple de son corps : "détruisez ce temple ; en trois jours je le relèverai" (*Jn 2, 19*), Jésus a consacré d'une seule fois tous les temples du Peuple de Dieu. Ces paroles acquièrent une signification d'une richesse toute particulière durant la période du Carême lorsqu'en méditant sur la passion du Christ et sur sa mort — destruction du temple de son corps — nous nous préparons à la fête solennelle de Pâques, c'est-à-dire au moment où le Christ se révélera encore à nous dans ce même temple de son corps, à nouveau relevé par la puissance de Dieu qui veut construire en lui, de génération en génération, l'édifice spirituel de la nouvelle foi, espérance et charité.

2. Je viens aujourd'hui en cette Paroisse Saint-Joseph, et je désire tout en vous saluant cordialement vous tous ici présents, vous exprimer ma profonde joie parce que ce quartier a, lui

aussi, son Temple, sa Maison de Dieu.

Il ne l'eut pas tout de suite, au moment de l'érection canonique de la paroisse le 19 juin 1961. Quelques années s'écoulèrent avant de pouvoir, exactement le 18 juin 1970, procéder à la consécration et à l'inauguration du nouveau temple, de votre église qui, avec sa nef aérée, s'élève maintenant vers le ciel pour chanter la gloire de Dieu.

Je veux dire quelques mots de satisfaction et de félicitations au Curé et aux prêtres jospéites à qui cette paroisse a été confiée. Ils célèbrent cette année le premier centenaire de fondation de leur très méritante Congrégation, jaillie du cœur apostolique du Vénérable Joseph Marella, Evêque d'Acqui. Cette nouvelle église est un éloquent témoignage du zèle et de la générosité de ses fils spirituels. J'imagine aisément les rudes labeurs, les sacrifices, les renoncements qu'ils ont dû subir pour mener à terme la construction de cet édifice sacré, si accueillant, fonctionnel et pieux, et aménager les locaux paroissiaux qui le complètent. A eux mes louanges et mes remerciements.

Puis, comme il est juste, j'exprime ma sincère satisfaction à tous les fidèles ; sans leur constante et généreuse contribution, il n'eut certes pas été possible de pousser de l'avant, année par année, la réalisation d'une œuvre si complexe et coûteuse.

De plus, c'est avec joie que je saisis cette occasion pour manifester à M. le Cardinal Vicaire, ici présent parmi nous, la grande considération en laquelle je tiens le dévouement qu'il met dans l'œuvre de construction de nouvelles églises, c'est-à-dire à favoriser l'édification d'une adéquate Maison du Seigneur dans les nouveaux quartiers, au fur et à mesure qu'ils se forment. L'édifice matériel où le peuple fidèle se rassemble pour écouter la Parole de Dieu et participer à la célébration des mystères divins, représente un élément des plus importants de la croissance et du raffermissement de cette communauté de foi, d'espérance et d'amour qu'est la paroisse.

A ce propos ne saurait manquer un mot de gratitude adressé à S. Exc. Mgr Remigio Ragonesi, l'évêque auxiliaire auquel est confié le secteur ouest du diocèse dont fait partie votre paroisse. Il accomplit, avec un zèle et un dévouement admirables, la visite pastorale de cette zone dans le but de prendre acte du travail réalisé, de coordonner les initiatives d'apostolat, de renforcer l'entente au sein de la famille paroissiale, de réveiller le sens de responsabilité chez tous les fidèles. Accueillez donc, d'un esprit ouvert et docile, ses enseignements et ses directives.

J'ai eu le plaisir d'apprendre que le territoire de la paroisse abrite quatorze instituts religieux, parmi lesquels un monastère de carmélites de stricte observance. A toutes ces âmes qui suivent le Seigneur dans la pratique des conseils évangéliques, le Pape adresse un salut, comptant beaucoup sur leur apport à la vie de la communauté. Quelles que soient leurs fins spécifiques immédiates — l'éducation de la jeunesse, les soins aux malades, l'assistance des personnes âgées, la vie de contemplation et de pénitence — elles doivent avoir toujours vive dans l'âme la

conscience du rapport étroit qui existe entre leurs engagements institutionnels et la vie de la paroisse, car celle-ci est le lieu concret où, de manière plus complète, l'Eglise universelle, se laisse voir et expérimenter par les habitants de chaque quartier.

Et, en cet instant, je ne saurais manquer non plus d'adresser un mot, pour les saluer et les exhorter, aux laïcs, principalement à ceux qui, avec généreuse disponibilité, se rangent aux côtés de leurs pasteurs pour assumer avec eux la responsabilité de l'évangélisation. Le rapport qui m'a été présenté me révèle que dans cette paroisse est mis en œuvre un intense programme de catéchèse, comprenant des rencontres bien réparties durant la semaine et fréquentées par un bon nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes. A tous j'adresse mes louanges et j'y ajoute mes encouragements à poursuivre avec constance, notamment grâce au recrutement de forces nouvelles parmi les jeunes.

Ne m'a pas échappé la présence de nombreux autres groupes qui se proposent d'animer chrétiennement d'importants secteurs de la vie communautaire, tels que les secteurs missionnaire, familial, caritatif, récréatif, sportif, etc. A tous un cordial "bravo !" et la pressante invitation à persévérer avec généreux élan, malgré les inévitables difficultés. Vous travaillez pour le Royaume du Christ qui est un royaume d'amour, de paix, de solidarité et donc le royaume auquel aspire le cœur de tout être humain. Que la conscience de cette réalité vous soutienne et vous stimule dans l'active participation aux différentes initiatives pastorales promues par la paroisse !

3. Le cadre de tout cet effort apostolique, de cette œuvre évangélique est la Maison de Dieu, la Maison du Père. Autour de cette Maison se sont multipliées les maisons où habitent les hommes, où habitent les familles. Enorme est l'importance de la maison pour la vie familiale. Immense. Fondamentale. Il y a tant de circonstances qui conditionnent le développement correct d'une famille, mais parmi elles, la maison familiale occupe certainement la première place.

Vous savez que le diocèse de Rome s'est engagé dans une profonde réflexion au sujet d'"une habitation pour chaque famille" et qu'il entend, à l'occasion du Carême, sensibiliser la conscience des fidèles, afin de favoriser la prise, individuellement ou en communauté, d'opportunes décisions aptes à contribuer à la juste solution d'un problème si important.

C'est une action à laquelle tout le monde doit participer de manière responsable et généreuse. Elle est du reste, à juste titre, l'objet des préoccupations des autorités civiles. Les maisons se construisent pour l'homme, pour satisfaire ses besoins les plus fondamentaux et il n'y a aucun autre but ou motif qui puisse modifier cette fin. Dans une société honnêtement solidaire ne peuvent manquer les maisons pour les familles, car le futur même de la société en dépend.

Et ne saurait manquer non plus la Maison de Dieu, celle du Père des hommes et des familles. Qu'il n'arrive jamais que notre civilisation ait à céder à la tentation : "nous avons besoins des

logements, nous n'avons pas besoin des églises".

4. La maison est habitation de l'homme. C'est une condition nécessaire pour que l'homme puisse venir au monde, grandir, se développer; pour qu'il puisse travailler, éduquer et s'éduquer ; pour que les hommes puissent constituer cette union plus profonde et fondamentale qui a le nom de "famille".

On construit les maisons pour les familles. Ensuite, dans les maisons, les familles elles-mêmes se construisent sur la vérité et l'amour. Le premier fondement de cette construction est l'alliance matrimoniale qui s'exprime dans les paroles sacramentelles par lesquelles l'époux et l'épouse se promettent mutuellement l'union, l'amour, la fidélité conjugale. Sur ce fondement s'appuie cet édifice spirituel dont la construction ne peut jamais prendre fin. Les conjoints, comme les parents, doivent constamment, en sages constructeurs, appliquer à leur propre vie, la mesure de l'union, de l'amour, de l'honnêteté et de la fidélité conjugale. Ils doivent chaque jour, renouveler ce serment dans le cœur et parfois aussi le rappeler verbalement. Aujourd'hui, à l'occasion de cette visite pastorale, je vous invite à le faire de manière toute particulière, parce que la visite pastorale doit servir au renouvellement de ce temple que nous formons tous en le Christ crucifié et ressuscité. Saint Paul a dit que le Christ est "puissance de Dieu et sagesse de Dieu" (1 Co 1, 24). Qu'il soit également votre puissance et votre sagesse, chers époux et parents ! Qu'il le soit pour toutes les familles de cette paroisse ! Ne vous privez pas de cette puissance et de cette sagesse ! Renforcez-vous en elles. Eduquez vos fils en elles et ne permettez pas que cette puissance et cette sagesse qu'est le Christ puissent un jour leur être enlevées. Par aucun milieu, par aucune institution ! Ne permettez à personne de détruire ce temple que vous avez construit dans vos fils. Ceci est votre devoir, mais c'est aussi votre droit le plus sacré. C'est un droit que nul ne saurait violer sans commettre un acte arbitraire.

5. La famille est construite sur la sagesse et sur la puissance du Christ lui-même, car elle s'appuie sur un sacrement. Elle est aussi construite et constamment se construit sur la loi divine à laquelle on ne saurait, d'aucune façon substituer toute autre loi. Un législateur humain pourrait-il abolir les commandements que nous rappelle aujourd'hui la lecture du Livre de l'Exode : "tu ne tueras point, tu ne commettras point l'adultère, tu ne voleras pas, tu ne prononceras pas de faux-témoignage" (Ex 20, 13-16) ? Nous connaissons tous le Décalogue par cœur. Les dix commandements constituent le nécessaire contenu de la vie humaine personnelle, familiale, sociale. Quand ces propositions viennent à manquer, la vie de l'homme devient inhumaine. Aussi le devoir fondamental de la famille, puis de l'école et de toutes les institutions est-il l'éducation et la consolidation de la vie humaine sur le fondement de cette Loi qu'il n'est permis à personne de violer.

Nous construisons ainsi, avec le Christ, le temple de la vie humaine, dans lequel Dieu habite. Construisons en nous la maison du Père ! Que le zèle à construire cette maison constitue le principal élément de la vie de nous tous ici présents, de toute la paroisse qui a comme Patron

Saint Joseph, Epoux de Marie Mère de Dieu, Patron des familles, Protecteur du Fils de Dieu, Patron de la Sainte Eglise. Demain 19 mars, nous célébrerons solennellement sa fête liturgique. Que votre paroisse dure sous sa protection et se développe comme une famille de Dieu !

© Copyright 1979 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana